

RAPPORT DE LA 45^{ÈME} RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DE L'ITC



Centre du
Commerce
International

DES EXPORTATIONS POUR UN
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mission de l'ITC:

L'ITC aide les petites entreprises à exporter dans les pays en développement et à économies en transition en proposant, avec l'aide de partenaires, des solutions du développement du commerce inclusives et viables au secteur privé, aux institutions d'appui au commerce et aux concepteurs de politiques et de stratégies.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre du commerce international aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de ce document n'a pas été formellement révisé par le Centre du commerce international.

Juillet 2011

Original : anglais

Groupe consultatif commun du Centre du commerce international
Quarante-cinquième session
Genève, 30 juin-1^{er} juillet 2011

© **Centre du commerce international 2011**

ITC/AG(XLV)/242

Table des matières

SESSION D'OUVERTURE	1
RAPPORT ANNUEL 2010.....	4
CONTRIBUTIONS DES DONATEURS	7
COMMENTAIRES DE LA DIRECTION	7

Rapport de la 45^{ème} session de l'ITC Réunion du Groupe Consultatif Commun (GCC)

Genève, 30 Juin – 1er Juillet 2011

SESSION D'OUVERTURE

1. S.E.M. Darlington Mwape, Ambassadeur de la Zambie, Président de la 44^{ème} session du Groupe consultatif commun (GCC), a déclaré ouverte la 45^{ème} session. Joignant sa voix à celle de tous les orateurs, il a, au nom du GCC, adressé ses condoléances les plus sincères à la Directrice exécutive de l'ITC, M^{me} Patricia Francis, absente de cette session suite au deuil qui l'a frappée.
2. S.E. Monsieur l'Ambassadeur Mwape a rappelé que depuis la dernière réunion du GCC tenue en décembre 2010, l'ITC s'est attelé à s'acquitter de ses responsabilités en fonction des priorités définies dans le Plan stratégique 2010-2013. Il se dit confiant de ce que la récente orientation prise par l'ITC, en collaboration avec les pays partenaires bénéficiaires, de se concentrer sur l'impact et les résultats des travaux en définissant des objectifs réalistes, garantit la pertinence des programmes vis-à-vis des besoins immédiats des récipiendaires pour qui l'organisation a été créée.
3. Pour conclure ses propos liminaires, l'Ambassadeur Mwape a invité le Président entrant, Son Excellence Mr. Hisham M. Badr de la République arabe d'Égypte à occuper sa place de Président de la 45^{ème} réunion du GCC.

Discours d'ouverture prononcé par le Président de la 45^{ème} Session, S.E. Hisham M. Badr

4. L'Ambassadeur a commencé par remercier M. Pascal Lamy, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de recevoir le 45^{ème} GCC au siège de l'OMC. Il a ensuite souhaité la bienvenue au Dr. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).
5. Avant d'entrer dans le vif du sujet, l'Ambassadeur a souhaité s'exprimer sur les moments historiques que vit le monde aujourd'hui. Il a souligné la façon dont les ressources de l'ITC pourraient être utilisées de manière optimale pour appuyer les aspirations des pays, tant les gouvernements que les populations, s'agissant de la croissance économique, du développement, de la liberté et de la justice sociale.
6. Le Monde arabe est en train de traverser une phase historique porteuse d'opportunités autant que de défis. Les peuples de cette région et d'ailleurs espèrent créer un avenir plus radieux dans lequel les aspirations à la démocratie, aux droits de l'homme, au développement et à la justice sociale seront une réalité. L'un des défis majeurs auquel sont confrontés tous les peuples qui vivent pareille transition consiste à stimuler non seulement l'économie et toutes ses capacités productives mais aussi, à attirer les investissements privés et étrangers dans le but de créer les opportunités d'emploi tant recherchées pour les millions de chômeurs et les nouveaux venus sur le marché de l'emploi.
7. L'Ambassadeur est convaincu que l'ITC a un rôle primordial à jouer pour aider ces pays à réaliser leurs objectifs pendant ces moments difficiles.
8. Il a souligné que l'objet de la réunion consiste à débattre des programmes de travail de l'ITC au regard du Rapport annuel 2010. Il a aussi indiqué que l'occasion serait donnée aux membres donateurs d'annoncer leurs contributions extrabudgétaires pour l'année à venir. La session a aussi pour but de discuter du suivi de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA IV) (tenue à Istanbul) ainsi que de la formulation des projets du Cadre intégré renforcé (CIR).

Déclaration de M. Pascal Lamy, Directeur général, OMC

9. M. Lamy a centré son intervention sur ce qui selon lui, constitue le but ultime du travail des organisations, à savoir, veiller à ce que le commerce offre aux pays en développement et aux pays les moins avancés une croissance durable et de qualité.
10. Il a relevé que six mois après la dernière réunion du GCC, de nombreux développements importants ont été observés tant au sein de l'OMC que sur le plan mondial. De nombreux pays arabes ont connu des mutations de grande envergure, au centre desquelles se trouvent des opportunités et perspectives pour une vie meilleure. Il a salué l'initiative de l'ITC à proposer aux pays concernés une aide pour le commerce comme contribution à leur relance économique.
11. Au sujet du Cycle de Doha, M. Lamy a fait savoir qu'en dépit du fait que 80% des négociations aient été conclues, il n'en demeure pas moins que des avancées significatives sont compromises du fait de désaccords entre quelques membres sur la question-clé de l'accès des produits industriels aux marchés. Depuis avril, l'OMC s'est attelée à consulter ses membres sur les éléments d'un accord minimum, qui pourrait être conclu d'ici la fin de l'année, et qui concernerait en priorité ses pays membres les moins avancés. L'adoption d'un tel accord démontrerait la valeur de l'engagement des membres de l'OMC à tenir les promesses faites à Istanbul au début de cette année. Ne pas exploiter cette opportunité signifierait que les Membres ne sont pas prêts à « joindre l'acte à la parole » – ce qui constituerait un abus de confiance grave.
12. En ce qui concerne la réunion PMA IV d'Istanbul, M. Lamy a indiqué que la conférence a mis en exergue l'importance du secteur des services pour les économies des pays en développement et celles des pays les moins avancés. A cet effet, et se référant plus particulièrement au secteur du tourisme, il s'est déclaré heureux d'avoir participé au Forum mondial de l'ITC pour le développement des exportations (WEDF) consacré cette année aux services touristiques.
13. M. Lamy a rappelé que l'Examen global de l'aide pour le commerce qui aura lieu le 18 et 19 juillet sera pour 2011 un évènement clé. Il constituera une occasion idoine de passer en revue tout ce qui s'est fait depuis le lancement de l'initiative lors de la Conférence ministérielle de Hong Kong en décembre 2005. Il a fait savoir que des résultats étaient palpables dans un certain nombre de domaines : tout d'abord, en termes de mobilisation de ressources. En termes réels, les flux de l'Initiative de l'Aide pour le commerce ont augmenté de 60% sans que cela ne porte préjudice aux autres formes d'aide. L'enveloppe totale de financement s'est élevée à près de 40 milliards de \$E.-U. en 2009. La part destinée à l'Afrique a augmenté d'environ 20% par an depuis 2005 pour atteindre plus de 16 milliards de \$E.-U. en 2009. Des progrès ont également été réalisés en matière d'intégration du commerce dans les plans nationaux de développement, et une enquête menée dans le cadre de l'Examen global a montré que l'initiative a un impact important sur le terrain.
14. M. Lamy a souligné que pour accroître le rôle du commerce au sein des stratégies nationales, il faut des prises de positions et des mesures qui intègrent toutes les parties prenantes. Par exemple, à moins que le secteur privé ne soit pleinement associé, la productivité et la compétitivité nationales demeureront en dessous de leur potentiel. A cet effet, l'OMC et l'ITC en travaillant avec leurs partenaires régionaux, s'efforcent d'améliorer la participation du secteur privé africain à jouer un rôle plus actif en matière de politique commerciale.

Déclaration du Dr. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED

15. Le Dr. Supachai a dit qu'il est unanimement ressorti d'un récent symposium de la CNUCED que l'économie mondiale n'est pas encore à l'abri du danger. Il existe encore de nombreux écueils à éviter et des haies à surmonter avant que ne s'installe une vraie reprise. Alors que certains pays émergents parviennent à tirer leur épingle du jeu avec un PIB au dessus de la moyenne des périodes d'avant-crise, la situation est préoccupante dans les pays développés. Le monde doit s'appréter à affronter de nouveaux spectres et défis qui pointent à l'horizon. La menace posée par les emprunts souverains des pays développés est sérieuse, selon le Dr Supachai. Si la bulle explose, l'impact sera à peu près le même que celui de la crise des sub-primes et « les clignotants seront de nouveau au rouge ».

16. Par ailleurs, le Secrétaire général de la CNUCED estime que le chômage des pays industrialisés reflète encore une période de crise. Des problèmes de liquidité et d'inflation persistent et la question des prix des denrées alimentaires présente aussi des caractéristiques dignes d'un scénario de crise. Il fait observer que l'indice des prix des denrées alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est extrêmement élevé depuis le début de l'année, même s'il a chuté de son pic en février. La situation des PMA est particulièrement critique. Ces pays n'ont pas été à l'origine de la crise et, beaucoup se portaient plutôt bien en termes de croissance et d'accroissement des exportations. Néanmoins, cette tendance s'est inversée et l'endettement a augmenté de manière alarmante, de sorte qu'elle est exacerbée par la crise du prix des denrées alimentaires.
17. Au regard de tout ce qui précède, le Dr. Supachai a affirmé que l'œuvre de l'ITC a été particulièrement notoire au niveau de l'appui au secteur privé des PMA. Le renforcement des capacités a été effectivement particulièrement sollicité. De fait, un des secteurs mis en exergue au cours du Forum mondial pour le développement des exportations (WEDF), tenu parallèlement à la Conférence PMA IV à Istanbul au début de cette année, a été le tourisme en tant que générateur de recettes substantielles pour les PMA. L'ITC devrait poursuivre sa collaboration avec les opérateurs privés afin de développer le tourisme de ces pays.

Déclaration de M. Jean-Marie Paugam, Directeur exécutif adjoint, ITC

18. D'entrée de jeu, M. Paugam a commencé par souligner que la mission de l'ITC consiste à appuyer l'OMC, la CNUCED et d'autres organisations internationales à promouvoir un système de commerce international plus équitable, durable et inclusif. L'inclusivité exige des stratégies de développement qui permettent aux populations de contribuer à bénéficier d'une croissance économique durable et de qualité. L'ITC s'est attelé à apporter quatre contributions importantes et novatrices pour plus d'inclusivité dans le système commercial mondial, en faveur des plus pauvres.
19. La première d'entre-elles est l'accès à l'information. Le libre accès au marché de l'information est un pré-requis qui permet aux populations pauvres de participer au système commercial mondial et de profiter des avantages et opportunités qu'il offre. Dans ce domaine, l'ITC a continué de jouer son rôle traditionnel en mettant à la disposition des petites et moyennes entreprises (PME) et des institutions d'appui au commerce (IAC) des informations d'avant-garde sur le commerce et les tarifs douaniers, tout en élaborant un important programme destiné à lever les obstacles techniques au commerce tant à l'intérieur qu'au-delà des frontières. L'organisation a parfaitement connaissance que les mesures non tarifaires y compris les normes sont les prochaines frontières à explorer. L'ITC est également en train de peaufiner son rôle dans le domaine du commerce des services.
20. La deuxième contribution majeure porte sur l'accès aux outils de prise de décision. Ceci suppose d'œuvrer de sorte que les informations disponibles sur le marché deviennent utilisables et permettent aux organismes partenaires ainsi qu'aux autorités d'être capables de prendre des décisions appropriées. Dans ce contexte, il s'agit de promouvoir le dialogue entre les secteurs privé et public en coopération conjointe avec les secrétariats des organisations d'intégration régionale. En outre, il est important d'être conscient des questions relatives à la parité des genres au niveau des projets visant à promouvoir le rôle des femmes dans les prises de décisions liées au commerce.
21. La troisième contribution est celle relative à l'accès aux marchés, une condition essentielle à la création d'emplois durables. L'ITC a contribué à renforcer les capacités des pays en développement à accéder aux marchés en les aidant à se conformer aux critères d'accession à l'OMC. En outre, l'ITC a aussi aidé les PME opérant dans le secteur des produits de base à intégrer les chaînes de valeur et à trouver de nouveaux marchés. Finalement, l'ITC a appuyé des producteurs de pays pauvres à intégrer les principales chaînes de valeur internationales.
22. La quatrième contribution renvoie à l'accès au revenu, en reconnaissant que si la promotion des exportations aide à obtenir la croissance, elle ne contribue pas de manière automatique à l'allègement de la pauvreté ou à la croissance inclusive. Très souvent, on ne ressent pas les retombées de l'augmentation du commerce mondial au niveau des couches les plus pauvres de la société, que sont les femmes et les jeunes personnes, a dit M. Paugam.

23. Anticipant sur les principaux défis de l'ITC en 2011 au regard de l'inclusivité, il a identifié comme premier défi, l'amélioration de la situation des plus pauvres, en particulier dans les PMA. Par rapport à ce défi, il a observé que l'ITC est à la hauteur de son engagement qui consiste à consacrer plus de 50% de son portefeuille de projets et de ses activités aux PMA, aux pays en développement sans littoral (PDSL), aux petits États insulaires en développement (PEID) et à l'Afrique subsaharienne. À la suite de la conférence PMA IV, l'ITC a collaboré avec l'Organisation mondiale du tourisme afin de se concentrer sur la promotion du tourisme. L'ITC entend également renforcer son partenariat avec d'autres organisations et initiatives du système des Nations Unies, notamment le Cadre intégré renforcé.
24. Le deuxième défi majeur a été l'impact économique des transitions politiques actuelles sur le continent africain. Le plus grand défi des nouvelles démocraties arabes a été de gérer en même temps la relance économique et la transition politique. Pour contribuer à ce processus, l'ITC est resté engagé de très près aux côtés de ses institutions d'appui au commerce partenaires dans la région. A cet effet, l'ITC a intensifié son dialogue avec les pays arabes et a œuvré à la conception d'un nouveau programme pour l'emploi durable par le développement des exportations (SEED).
25. Parlant de la Côte d'Ivoire, M. Paugam a fait savoir que suite à la levée de la suspension qui frappait toutes les interventions dans le pays, le nouveau gouvernement a contacté l'ITC et lui a demandé de reprendre sa coopération. Une mission technique se rendra bientôt à Abidjan pour analyser la situation et formuler des propositions en vue de la reprise opérationnelle des activités de l'ITC.

RAPPORT ANNUEL 2010

Introduction de M. Jean-Marie Paugam, Directeur exécutif adjoint

26. M. Paugam a déclaré que la croissance des prestations de l'ITC en 2010 a été satisfaisante, avec une expansion de 13% par rapport à 2009. L'objectif de 40 millions de \$E.-U. bruts a été dépassé, et 55% des prestations ont été consacrés aux PMA, aux PDSL, aux PEID et à l'Afrique subsaharienne. Il a dit que l'analyse des performances par région présente des dépenses dans certaines régions comme étant basses, mais les chiffres bruts dissimulent le fait que de nombreux projets multi-régionaux ont été mis en œuvre dans ces régions.
27. M. Paugam a décrit les temps forts de 2010 dans quatre domaines : la gestion de la qualité, les nouveaux programmes, la satisfaction des clients et les événements institutionnels. Pour ce qui est de la gestion de la qualité, il a dit que des progrès ont été enregistrés en matière d'assimilation et de mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats (GAR). Parmi les nouveaux programmes lancés, il a mis en exergue les programmes « Les femmes et le commerce », « Communautés pauvres et commerce » et « Commerce, changement climatique et environnement ». S'agissant de la satisfaction des clients, il a observé que 70% des sondés ont jugé positives la qualité et la pertinence des services de l'ITC. En ce qui concerne les événements institutionnels, il a cité le Forum mondial pour le développement des exportations et la Conférence des organisations de promotion du commerce.
28. S'agissant des prestations de 2011, M. Paugam a indiqué que les cinq premiers mois ont affiché une croissance par rapport à 2010 et l'institution est bien partie pour réaliser ses objectifs d'ici la fin de l'année (10% de croissance). Pour ce qui est des grands programmes, qui représentent jusqu'ici 55% des prestations cette année, 45% du total alloué pour l'ensemble de l'exercice ont été mis en œuvre, soit 98% de ce qui a été prévu. Le Directeur exécutif adjoint a également noté l'amélioration continue de la productivité.
29. Il a rappelé les progrès constants enregistrés par l'ITC dans la mise en conformité des projets par rapport à la GAR, tout en relevant un certain nombre de problèmes et de défis à affronter. Par exemple, les projets plus avancés au niveau de l'exécution ont été plus fortement concentrés sur des activités et des résultats alors que les projets plus récents, et en particulier les larges programmes, sont eux concentrés sur les retombées et les impacts. Il a insisté sur le besoin de normaliser les divers indicateurs utilisés pour mesurer les résultats et les retombées, d'harmoniser

la présentation des rapports et de trouver le moyen de consolider les résultats au niveau d'ensemble, y compris par l'élaboration d'un processus automatisé.

30. Le renforcement des capacités de gestion des projets a été un élément important dans le processus d'amélioration de la performance qualité. À cette fin, un programme obligatoire de formation en formulation et gestion des projets a été mis sur pied à l'intention des professionnels de l'ITC. Dans le même temps, l'ITC a renforcé son engagement auprès d'un nombre de groupes d'acteurs dont les donateurs, les représentants régionaux, les ambassadeurs des PMA et les communautés économiques régionales.

Présentation de la situation financière par M^{me} Eva K. Murray, Directrice, Division d'Appui aux programmes

31. S'agissant de la situation financière, M^{me} Eva K. Murray, Directrice, Division d'appui aux programmes a présenté un rapport sur la situation financière de l'ITC. Le rapport présente la situation au 31 mai, et le cas échéant, montre des projections pour la période allant de juin à décembre 2011. Elle a illustré l'évolution de ressources financières sur la période de 2004-2005 à 2010-2011. Durant cette période, le total des ressources est passé de 124,2 millions de \$E.-U. à 166,3 millions de \$E.-U. Le budget ordinaire est passé de 51,8 millions de \$E.-U. à 74,6 millions de \$E.-U. et le financement extrabudgétaire de 72,3 millions de \$E.-U. à 91,7 millions de \$E.-U. M^{me} Murray a toutefois fait remarquer que les fluctuations du taux de change au cours de la période signifient que bien que les données semblent indiquer des augmentations régulières du budget ordinaire, en termes réels, les ressources budgétaires ordinaires sont restées relativement constantes, avec des augmentations réelles limitées exception faite du biennium en cours, où l'ITC a reçu huit postes permanents supplémentaires et des fonds pour deux postes temporaires.
32. Selon M^{me} Murray, les dépenses prévisionnelles pour 2010-2011 ont été de 74,4 millions de \$E.-U. au titre du budget ordinaire et de 82,3 million de \$E.-U. au titre du financement extrabudgétaire pour un total de 156,7 millions de \$E.-U. Elle a indiqué que le budget ordinaire couvre la gestion et la mise en œuvre des programmes, l'administration, l'infrastructure physique et les frais de personnel – qui représentent environ 80% du total. Au sujet de la position financière du budget ordinaire au 31 mai 2011, elle a dit que l'exercice a débuté à nouveau avec un report de 42.8 millions de \$E.-U. issu de 2010, la première année de la biennale. Au 31 mai, 16,8 millions de \$E.-U. de cette somme ont été dépensés, et il a été prévu que 97% seraient dépensés d'ici la fin de l'exercice.
33. Les fonds extrabudgétaires ont été répartis deux enveloppes : les fonds de l'enveloppe 1 alimentés par à peu près 10 donateurs, sont mis en commun et utilisés pour une variété de projets d'appui à l'assistance technique liée au commerce. Des 16 millions de \$E.-U. disponibles dans la catégorie 1 en 2011, 6,5 millions de \$E.-U. ont été dépensés au 31 mai. Quant à l'enveloppe 2, elle comprend les accords bilatéraux par exemple ceux avec l'Union Européenne ou des pays donateurs individuels, le fonds de roulement, les fonds d'affectation spéciale ainsi que le financement des experts associés. Des 39,5 millions de \$E.-U. disponibles pour cet exercice, 14,8 millions de \$E.-U. ont été dépensés au 31 mai.
34. M^{me} Murray a relevé la tendance positive dans la prestation de l'assistance technique au fil des ans, avec une augmentation de 28,3 millions de \$E.-U. en 2006, à 39,2 millions de \$E.-U. en 2010 et le total prévisionnel pour cet exercice a été fixé à 43,1 millions de \$E.-U. net.
35. M^{me} Murray a également évoqué la réserve d'exploitation de l'ITC pour laquelle un objectif statutaire de 15% de la dépense du Fonds d'affectation spéciale a été fixé, soit un montant de 5,94 millions des \$E.-U. en 2011. Toutefois, selon les projections, l'organisation ne sera pas en mesure d'atteindre l'objectif cette année et ne se situera qu'au niveau de 4,2 millions de \$E.-U., ou 10,6% d'ici le 31 décembre, bien que des progrès aient été lentement enregistrés en vue de l'atteinte de l'objectif depuis 2007.

Discussion générale

36. Trente-six (36) pays ont fait des interventions d'une nature générale. Ils ont adressé leurs condoléances à la Directrice exécutive, M^{me} Patricia Francis, suite au deuil qui l'a frappée.

37. Le GCC a été fortement unanime à féliciter l'ITC pour son programme d'assistance technique et les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats (GAR).
38. Dans la majorité, les délégations ont apprécié la qualité de la documentation préparée pour le GCC et l'excellente qualité des traductions. Elles ont aussi apprécié le fait que les documents aient été traduits et distribués aux membres en temps opportun. Les délégués ont reconnu que le Rapport annuel est en très net progrès par rapport aux années précédentes en termes de communication avec les membres. Il a été jugé exhaustif et centré sur le développement durable et les OMD, démontrant à l'évidence que l'ITC se trouve sur la bonne voie dans la mise sur pied d'une approche stratégique en vue de l'élaboration et la mise en œuvre de projets plus analytiques qu'auparavant. L'ITC doit donc être félicité pour ses efforts permanents visant à une programmation de haute qualité régie par la demande.
39. Certains délégués de pays donateurs ont émis le vœu qu'il y ait un lien entre les projets spécifiques et les objectifs stratégiques, une évaluation plus stricte des résultats ainsi que des retombées et une démonstration de l'optimisation des ressources. Plusieurs ont exprimé leur conviction en ce que la mise sur pied d'un cadre logique institutionnel amélioré, rendrait la présentation des rapports plus efficace.
40. Les délégués ont largement salué les progrès réalisés dans le domaine de la gestion axée sur les résultats, méthode appliquée au niveau de la conception et de la mise en œuvre des projets. Ils ont aussi apprécié l'introduction des mécanismes d'assurance qualité. Ils considèrent tout ceci comme de nature à contribuer à l'amélioration de la performance de l'ITC. Il y a eu un débat animé sur le niveau du report de l'information sur les résultats des projets par rapport aux impacts dans la présentation des rapports de l'ITC.
41. Les délégués sont parvenus à un consensus en acclamant l'importance que l'ITC accorde aux pays les plus vulnérables, à savoir, les PMA, les PDSL, les PEID, et l'Afrique subsaharienne. Certains délégués venant de pays autres que les régions susmentionnées ont exprimé le vœu que les donateurs n'oublient pas leurs besoins d'appui. D'autres délégués ont exprimé leur préoccupation sur le fait que certaines régions – l'Amérique latine, les Caraïbes, l'Europe centrale et orientale et l'Asie centrale – ne continuent à ne bénéficier que de ressources limitées.
42. L'on a débattu de l'impact du Printemps arabe sur le travail de l'ITC. Les délégués ont estimé que les changements en cours sont de nature à valoriser le travail de l'agence en matière d'aide à la reconstruction des économies dans les pays concernés par le mouvement en favorisant des conditions de marché plus compétitives.
43. Un appel a été lancé à l'endroit de l'ITC pour le suivi des résolutions de la conférence PMA IV d'Istanbul. De nombreux pays ont félicité l'ITC pour l'organisation en parallèle à la PMA IV du WEDF consacré au tourisme, au secteur privé et aux communautés pauvres. L'ITC a été appelé à se concentrer davantage sur le secteur des services.
44. Décrivant les activités de l'ITC dans leurs pays, de nombreux délégués ont émis le souhait que l'agence continue de les soutenir. Tous les pays parties prenantes au programme EnACT ont témoigné de son importance et de son impact positif, en exprimant le vœu que le principal bailleur de fonds, le Canada, continue de le soutenir et que son activité s'intensifie.
45. Les délégués ont évoqué le calendrier de l'Initiative Aide pour le commerce ainsi que le troisième Examen global de l'initiative qui se tiendra prochainement. Certains pays donateurs ont précisé que l'ITC est un de leurs partenaires les plus importants s'agissant de cette initiative. La revue offrira l'occasion de définir les bonnes pratiques qui permettront d'intégrer les pays les plus pauvres dans le système commercial mondial. L'ITC a pour rôle de faire entendre la voix du secteur privé. En Afrique, l'Initiative Aide pour le commerce devra également prendre en compte les marchés régionaux organisés et les organisations économiques régionales. Dans les PMA, l'Initiative Aide pour le commerce devrait envisager les aspects de la chaîne de valeur en amont, y compris la capacité de production, la fourniture des services et les infrastructures.
46. De nombreux pays ont mis en évidence l'importance sans cesse croissante du travail d'intégration de la dimension genre dans les activités de l'ITC que ce soit au siège et sur le terrain en saluant le lancement du programme Les femmes et le commerce. Pour certains donateurs, cela a été un élément clé du programme de travail de l'ITC.

47. On a particulièrement insisté sur l'importance des rapports étroits de collaboration avec tous les acteurs, surtout avec les pays partenaires. A cet effet, les efforts de l'ITC ont été salués. Un délégué a dit que pour une petite agence avec une large clientèle, le partenariat est essentiel. La promotion des partenariats entre les gouvernements et le secteur privé a également constitué une partie importante du travail de l'ITC.

CONTRIBUTIONS DES DONATEURS

48. À la fin de la discussion générale, les donateurs ont été invités à annoncer leurs contributions au titre du Fonds d'affectation spéciale de l'ITC. Les annonces suivantes ont été faites :

Danemark	DKr 13 millions
Canada	Can\$ 950 000 (distinct du PACT II qui est de Can\$ 20 millions, EnACT, Can\$ 9,15 millions, Paltrade)
Allemagne	€1,9 millions
Suède	SKr 120 millions sur 4 ans à compter de 2009 (non affecté)
Norvège	NKr 15 millions (<i>idem</i> que 2010)
Finlande	L'un des partenaires les plus importants de l'Aide pour le commerce €1,8 millions Pas encore en mesure de prendre ses engagements pour 2012 et 2013 en raison du changement de gouvernement mais est certaine que le partenariat se poursuivra.
Suisse	Engagera l'ITC dans les programmes du SECO dans la zone Europe de l'Est et Caucase, l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne et le Viet Nam pour un montant total de FS 5,5 millions
Chine	Coopération dans les domaines de la formation et de la commercialisation des produits africain issus du coton. Pour 2011, la Chine s'est déjà acquittée de sa contribution auprès de l'ITC. En 2012 également, la Chine apportera une contribution à l'ITC.

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION

49. À la fin de la session, M. Paugam et l'équipe de la Direction ont répondu aux commentaires émis et questions posées par les délégués.

50. M. Paugam a exprimé sa gratitude aux délégués pour les messages de soutien ferme qu'ils ont adressés à l'organisation par rapport à son travail. Il a également pris bonne note de la direction et de l'orientation stratégiques proposées et remercié les donateurs pour leurs contributions financières au fonds d'affectation spéciale de l'ITC.

51. M. Paugam a dit que l'ITC retient que le premier message important des délégués demeure la nécessité de rester concentré sur les PMA et d'intégrer le plan d'action d'Istanbul dans le programme de travail de l'ITC. En deuxième lieu, l'ITC doit rester en alerte par rapport aux mutations qui affectent les économies des pays en développement du fait du paysage politique et économique mondial.

52. Pour ce qui est du commerce des services, il a dit que l'ITC est en train d'approfondir la réflexion interne sur l'approche stratégique à adopter dans ce domaine, en s'appuyant sur les acquis des projets déjà réalisés.
53. Les partenariats demeurent un important outil d'amélioration de l'assistance technique et l'ITC reste déterminé à consolider des partenariats tels que ceux avec le Groupe du CCS, l'Initiative Une ONU et le CIR, et à renforcer les partenariats avec les organisations régionales.
54. En matière de GAR, l'ITC a salué le soutien des délégations et fait observer que l'organisation est en ce moment dans la phase de mise en œuvre de la GAR, en mettant l'accent non seulement sur l'élaboration des procédures, mais également en veillant à ce que la GAR soit ancrée dans l'"esprit" de l'organisation. L'ITC devra peaufiner davantage l'évaluation de l'impact, la présentation des résultats, la gestion des risques, l'automatisation des rapports et l'harmonisation des indicateurs. Bien que le cadre logique institutionnel amélioré ne soit censé devenir opérationnel qu'à partir de 2014, l'agence n'attendra pas aussi longtemps pour engager des changements significatifs. L'ITC collabore avec le BSCI et le Comité des commissaires aux comptes à l'élaboration et à la mise en œuvre des procédures de gestion des risques.
55. M^{me} Aicha Pouye, Directrice de la Division de Support aux entreprises et institutions, a présenté le projet de l'ITC d'intégration de la dimension genre et mis en exergue les activités qui sont actuellement menées pour s'assurer que la parité des genres soit manifeste dans le travail de l'organisation.
56. M^{me} Pouye s'est également étendue sur l'intervention de l'ITC au Mali en vue de la mise en place de l'Agence de promotion des exportations (APEX). En outre, elle a assuré le GCC du soutien permanent de l'ITC à former le personnel de l'APEX et à aider l'organisation à mettre sur pied des services qui appuieront le secteur privé malien.
57. Répondant à l'appel de l'OIF d'accroître la contribution de l'ITC pour des projets communs, M^{me} Pouye a dit qu'à compter de la triennale 2011-2013, des projets conjoints seront réalisés à parité de frais, dans l'optique du commerce Sud-Sud.
58. Pour sa part, M^{me} Murray a répondu aux questions relatives à la représentation des PMA dans la distribution du personnel de l'ITC. Elle a déclaré que l'ITC est déterminé à accroître la représentation des États membres sous-représentés, surtout ceux des PMA. L'ITC salue tout effort visant à identifier les ajouts à inclure dans la liste de diffusion des avis de vacances de postes et se félicite de ce que les délégués encouragent les actes de candidature de personnes qualifiées.
59. S'agissant du sondage effectué auprès de la clientèle, M. von Kirchbach, Directeur de la Division des Programmes pays, a présenté cet aspect comme une partie intégrante de la culture de l'ITC et démontré comment l'analyse des sondages contribue à l'élaboration de stratégies régionales et aide l'organisation à faire face aux besoins de ses clients.
60. Deux débats ont également eu lieu. Ils portaient sur « le renforcement des capacités commerciales en faveur des nouveaux PMA membres de l'OMC » et « le suivi de la Conférence PMA IV : les meilleures pratiques en matière de formulation de projets relatifs au tourisme ».

Le Centre du commerce international (ITC) est l'agence
conjointe de l'Organisation mondiale du commerce
et des Nations Unies.

Siège : ITC
54-56, rue de Montbrillant
1202 Genève, Suisse

Adresse postale : ITC
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse

Téléphone : +41-22 730 0111

Fax : +41-22 733 4439

E-mail : itcreg@intracen.org

Internet : <http://www.intracen.org>

